

<h1>SOCRATE</h1>	
 <i>Action Laïque Rixensart</i>	Septembre 2019 n°2

DISCOURS DE LA LAÏCITE A LA CEREMONIE DE LA FÊTE NATIONALE DU 21 JUILLET 2019

«LES ÉMOTIONS PEUVENT-ELLES METTRE EN PÉRIL LA DÉMOCRATIE?»

En tant que représentant de l'Action Laïque dans notre commune, il est difficile de faire la place qu'elle mérite au cours des quelques minutes annuelles où la parole nous est officiellement accordée, en ce seul lieu public de notre vie organisée. Pourtant, je vais essayer de développer le sujet qui nous a été proposé dans le cadre des valeurs de la laïcité.

Du temps des tyrans, sous les dictatures, la parole du peuple était confisquée ... seule avait le droit de cité celle qui encensait le pouvoir, qui flattait la tyrannie ... Mais un jour, le peuple a pris la parole, les Lumières l'ont instaurée dans la liberté de penser et de dire ... avec le retour progressif de la démocratie ... laquelle a mis – bon an mal an – plus de 300 ans à devenir ce que nous en connaissons aujourd'hui !

N'oublions tout de même pas que la démocratie athénienne était - dans la réalité et selon nos critères contemporains - tout, sauf une démocratie, car seuls les athéniens de souche, libres et masculins, avaient le droit de s'exprimer dans l'enceinte de l'organisation de la cité, dans les méandres du pouvoir.

Notre démocratie contemporaine, par contre, ouvre la parole à chacun. Nous jouissons tous du droit à la pensée libre, au dire, aux actes ... ceci dans les limites évidentes des lois qui régissent nos « vivre ensemble ».

Notre démocratie est fondée sur la progression du débat public et donc sur l'opposition des opinions et le choc des argumentaires.

Est-ce à dire que tout et n'importe quoi y ont la place ? Certainement pas ! Car les violences qui découlent de l'expression d'émotions mal contenues risquent d'appeler en retour une nouvelle violence encore moins contenue ce qui mettrait à mal les libertés dont nous jouissons aujourd'hui et qui nous sont acquises de si haute lutte !

Il est dit quelque part que la raison est le propre de l'homme ... car l'homme est sensé capable de gérer ses émotions, de les canaliser et d'en tirer ce qui peut utilement argumenter ses revendications, étayer son discours.

Mais lorsque notre animalité naturelle prend le dessus sur notre éducation, sur notre sens social, lorsqu'elle s'empare de nos actes, sommes-nous vraiment encore capables de prendre en compte l'autre, son argumentaire et sa sensibilité propres ? Cet autre sans lequel la société se déconstruirait, le lien social se fragiliserait à outrance...

Il nous semble que le premier devoir de l'éducation consiste à enseigner ce « vivre ensemble » construit sur le respect de soi et de l'autre, en même temps. Un « vivre ensemble » où le débat et la diversité des opinions et croyances ont droit de cité,

mais dans un processus raisonné, où la gestion de ses propres émotions est un élément important du moteur de notre évolution.

Et revenant à notre nature humaine, où l'émotionnel et le raisonnable se doivent de coexister, la gestion de ces émotions est parfois difficilement compatible avec la liberté de penser et de dire qui fondent notre système politique et social actuel.

Car ces émotions nous caractérisent chacun, individuellement ; elles signent nos personnalités ; et ce que nous en faisons est par ailleurs le signe de notre évolution, où l'éducation apprend au petit de l'homme à reconnaître à la fois la légitimité de ce que nous éprouvons dans toute nos subjectivités et aussi à prendre en compte la force de la présence de ces autres sans qui chacun ne serait finalement que fort peu de choses ...

Dès lors, oui, les émotions peuvent mettre notre démocratie en péril si nos systèmes éducatifs continuent à valoriser à outrance un individualisme forcené, si les valeurs de respect et d'écoute de l'autre continuent à être mises à mal au profit de ces quelques-uns qui prétendent orienter nos vies.

L'enseignement se doit non seulement de transmettre des savoirs, mais il doit aussi transmettre des manières d'être compatibles avec un tissu social où chacun a sa place tout en y étant chacun différent des autres.

Pour Action Laïque Rixensart,
Elsie Jacobs, Présidente
2019 – 21 juillet

AGENDA des Palabres	
Toujours un lundi à Leur Abri à 20h00	
Dates	Activités
2019	
07/10/2019	Humour, acide critique ?
04/11/2019	Faut-il s'accrocher aux démocrates ?
02/12/2019	Où va le monde ?
2020	
03/02/2020	Alors on danse ?
02/03/2020	Ecologie, du changement dans l'air ?
04/05/2020	Suis-je un théâtre ?

Pour le programme complet, consulter :

https://www.calbw.be/sites/default/files/programme_palabres_rixensart_2019-2020_0.pdf

Comment devenir membre de l'ALR ?



En complétant le formulaire d'inscription ci-dessous et en versant votre cotisation annuelle de 10 EUR au n° de compte bancaire : BE18 9795 5447 7465. La cotisation encore versée en 2019 vaut également pour 2020.

Action Laïque Rixensart s'engage à n'utiliser ces données personnelles qu'exclusivement dans le cadre des activités du Centre d'Action Laïque et d'Action Laïque Rixensart.

Bulletin d'inscription

Nom: **Prénom :**

Adresse: Rue : N° :

CP : Localité :

Contact: Courriel : @ :

GSM : Tél Fixe :

Choix:

• **Je désire devenir membre de l'ALR en versant ma cotisation de 10€ :**

- Par remise de liquide ;
- Par virement au numéro bancaire : **BE18 9795 5447 7465.**

• Je désire **participer** à l'organisation des activités (selon mes disponibilités)

• Je désire **recevoir** les informations sur chacune des activités organisées par ALR

• Je désire recevoir le « Socrate », la lettre périodique d'ALR

•

Fait à le

Signature